



SECTION
DU
LOIRET



Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFIP

Conseil départemental d'action sociale du 15 Juin 2021

Le CDAS (Conseil Départemental d'Action Sociale) du Loiret s'est réuni en audio-conférence en séance plénière le 15 Juin 2021 sous la présidence de Mme Denis, Directrice des Douanes et Droits Indirects.

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du PV du CDAS du 09/03/2021
- Noël 2021
- Sorties 2021
- AAMI 2021
- CRA 2020
- Questions diverses

► **Approbation du procès-verbal du CDAS du 09/03/2021:**

Le procès-verbal du conseil départemental d'action sociale du 9 Mars 2021 a été approuvé à l'unanimité.

► **Noël 2021:**

Compte-tenu des contraintes sanitaire dûes à la Covid 19, il n'est à ce jour pas possible de savoir si le spectacle de Noël aura bien lieu, la délégation a demandé si la livraison et le stockage des jouets pouvait se faire dans une des salles de réunion de l'Agraco. La réponse fut négative pour des raisons de sécurité et d'assurance. Impossibilité de le faire à la délégation car environ 400 jouets sur palettes sont attendus.

Par conséquent il a été décidé de transformer la commande de jouets en chèques KDO comme l'année dernière.

La décision est approuvée à l'unanimité.

► **Sorties plein air 2021 :**

Le contexte sanitaire actuel interdit de proposer des sorties collectives.

Une proposition est faite de prise en charge partielle de billets d'entrée dans des parcs valables 2

ans.

Suite au sondage réalisé auprès des agents, pour rappel les choix proposés étant Thoiry, Beauval, les jardins de Chaumont et La mer de sable, ce dernier a été retiré de la liste car n'ayant recueilli qu'un minimum de réponses positives.

Concernant la prise en charge de l'action sociale par famille, les règles fixées selon les situations familiales sont les suivantes :

- Agent célibataire : prise en charge de 1 billet
- Couple sans enfant : prise en charge de 1 billet
- Couple avec enfant(s) : prise en charge de 2 billets
- Famille monoparentale : prise en charge de 2 billets

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Les agents vont être contactés pour valider leur choix et la priorité sera faite aux agents ayant répondu au sondage, les autres seront mis sur liste d'attente.

► **AAMI 2021:**

A la suite du Conseil Départemental de l'Action Sociale du Loiret du 9 mars 2021, a été approuvé à l'unanimité de cibler la même population que celles de l'année dernière en retenant les mêmes tranches de quotient pour l'aide à l'achat d'1 ordinateur ou d'1 tablette.

Un sondage a été envoyé aux agents concernés de façon à évaluer les besoins. 76 familles ont répondu, l'enveloppe consacrée est de 5970 €.

La décision a été approuvée à l'unanimité.

► **CRA 2020 :**

L'assistante de la délégation, Béatrice Ajoux-Bertheau, nous présente sous forme de diaporama le compte rendu d'activité 2020 de la délégation.

Diaporama joint.

► **Questions diverses**

Actualité de la délégation :

Suite à l'assouplissement du télétravail, le retour en présentiel se fait progressivement jusqu'à la rentrée

Intervenants : Les rendez-vous ayant lieu en audio, il n'ya plus de planning envoyé par mail.

L'agent prend contact avec la délégation puis est recontacté directement.